

L'Abeille Périgordine MAGAZINE



Fête des Abeilles et du Miel Une réussite !



PRINTEMPS 2025

L'Abeille Périgordine

SOMMAIRE



4. Mobilisation contre les néonicotinoïdes
7. Victoire pour les abeilles et la biodiversité !
Loi contre le frelon asiatique
8. Les supers pouvoirs de l'abeille
10. Les couleurs de la reine
11. Les fleurs de noisetier
12. 7^{ème} Fête des abeilles et du miel
16. Du miel solidaire pour les bénéficiaires du CCAS de Trélissac
17. La formation 2025 du Rucher Ecole
18. Inauguration de la campagne de piégeage du frelon asiatique 2025
19. Rencontre avec l'Abeille Gaillarde
20. Sauvetage d'un essaim
21. Prêt de matériel
22. L'abeille à table
23. Bibliothèque
Vu sur le net
24. Rétrospective
26. Petites annonces
27. Revue de presse
31. Agenda 2024

Trimestriel d'informations des Apiculteurs de Dordogne



FONDATEURS

› Henri BALMES, Guy HENRY

DIRECTEUR DE PUBLICATION

› Nicolas BREME

ADMINISTRATION-ROUTAGE

› Bernard LALOT,
185 allée de la Couture
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC
06 24 71 57 56

› Edith BOURDIAL

06 86 30 45 03

Site internet : www.abeille-perigordine.fr

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

› Guy MALLEMANCHE,
2, route de la Barde
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
abeilleperigordinetrelissac@gmail.com

RÉALISATION, IMPRESSION

› idGraphic / Thierry JARDEL
3, rue du 4 septembre
24290 MONTIGNAC-LASCAUX

Impression sur papier Condat PEFC
(PEFC : gestion durable des forêts dans le monde)



RÉDACTION DE CE BULLETIN

RÉDACTRICE EN CHEF

› Edith BOURDIAL

COMITÉ DE RÉDACTION :

› Laurent BAUTISTA, Christine FLANDINET,
Edith BOURDIAL, Nicolas BREME,
Francis CHRISTMANN, Martine JOUBERT,
Bernard LALOT, Jacques LAUGENIE,
Anne ROUSSEAU, Patrick VANDAMME.

PHOTOS :

› Edith BOURDIAL, Francis CHRISTMANN,
FREEPIK, Martine JOUBERT,
Bernard LALOT, Jacques LAUGENIE.

Pour nous envoyer vos articles et photos à paraître :
abeilleperigordine.photo@gmail.com
ou anne.annerousseau@wanadoo.fr

COMMISSION PARITAIRE

DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE :

N° 0426G87904 N° 132

MARS 2025

ABONNEMENT ANNUEL : 27 €

(Compris dans l'adhésion)

PRIX AU NUMÉRO : 9 €

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers adhérentes
et adhérents,



Edith Bourdial

Présidente de l'Abeille Périgordine

C'est avec une grande détermination qu'a été lancée la campagne de piégeage du frelon asiatique le 14 février dans les ateliers municipaux de Notre Dame de Sanilhac, une menace majeure pour nos abeilles et, plus largement, pour la biodiversité. La présence de ce prédateur, dont l'impact sur les colonies d'abeilles est dévastateur, nous impose d'agir avec méthode et responsabilité.

Je tiens tout d'abord à remercier monsieur le Président du Conseil Départemental pour sa présence et son soutien indéfectible, ainsi que l'ensemble des acteurs engagés à nos côtés - APIDOR, (le GDSA 24, le Rucher du Périgord et l'Abeille Périgordine) qui œuvrent sans relâche pour protéger nos ruchers et sensibiliser le public à cet enjeu crucial.

Cependant, notre action doit être ciblée et efficace. Il ne s'agit pas de piéger massivement, mais bien de privilégier un **piégeage sélectif**, afin de limiter les captures d'insectes non nuisibles, indispensables à l'équilibre de notre écosystème.

Nous devons adopter des pratiques rigoureuses, basées sur les recommandations scientifiques et adaptées aux périodes et aux zones les plus stratégiques.

Cette campagne repose sur un engagement collectif : apiculteurs, collectivités et citoyens, nous avons tous un rôle à jouer. En partageant les bonnes pratiques et en mettant en place des dispositifs sélectifs, nous pouvons limiter la prolifération du frelon asiatique tout en préservant la faune locale.

Je vous remercie encore pour votre mobilisation et votre engagement. Ensemble, nous pouvons relever ce défi et protéger nos abeilles, sentinelles de notre environnement.

Je vous souhaite une campagne efficace et respectueuse de la biodiversité.



DU NOUVEAU À L'ABEILLE PÉRIGORDINE

Chers adhérentes, chers adhérents,

L'Abeille Périgordine évolue au fil du temps pour assurer ses missions et satisfaire toujours davantage ses adhérents.

Voici les nouveautés pour l'année 2025.

• **Inscriptions aux formations du Rucher école**

Les inscriptions aux formations apicoles se feront dorénavant en ligne sur le site de l'Abeille Périgordine : www.abeille-perigordine.fr.

En cas de problème, merci d'adresser vos mails à : formation@abeilleperigordine.fr

Les formations sont gratuites et réservées aux adhérents de l'Abeille Périgordine.

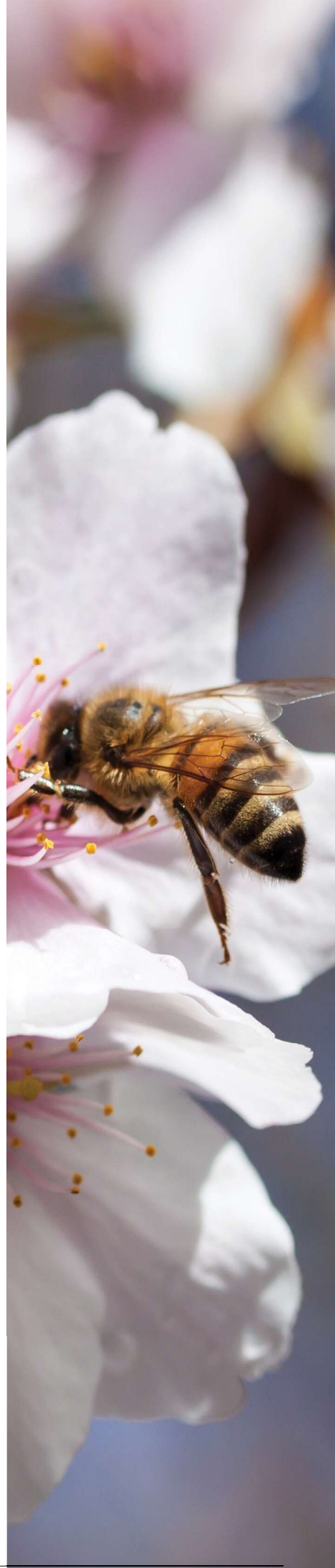
Si vous n'êtes pas encore adhérent, vous pourrez vous inscrire en ligne, le bulletin d'adhésion et le règlement de la cotisation seront à fournir à l'issue du premier cours.

• **Articles et photos**

Les articles et photos à paraître dans cette revue sont à envoyer par mail à : abeilleperigordine.photo@gmail.com ou anne.annerousseau@wanadoo.fr

• **Petites annonces**

Les petites annonces sont à envoyer par mail à Anne Rousseau. anne.annerousseau@wanadoo.fr



MOBILISATION CONTRE LES NÉONICOTINOÏDES

Le 30 janvier 2025, **Christian PONS, Président de l'U.N.A.F.** nous a fait part de la très vive préoccupation à la suite de l'adoption de la **proposition de loi (PPL)** qui venait d'être adoptée au Sénat le 27 janvier.

Cette proposition de loi s'intitulant « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », également appelée « proposition de loi DUPLOMB » du nom de son rapporteur et premier signataire, le sénateur Laurent DUPLOMB, est un danger pour les pollinisateurs.

Cette proposition de loi revient sur l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, la famille de pesticide la plus toxique pour les abeilles et prévoit un recul global de la législation sur les pesticides.

Le Président nous rappelle la mobilisation dès les années 1990 de l'U.N.A.F. et de chacun de nos syndicats contre les néonicotinoïdes, qui ont décimé des centaines de milliers de ruches. Nous ne devons pas laisser passer le retour de ces produits toxiques de l'agrochimie.

Cette proposition de loi, voulue par la F.N.S.E.A et les Jeunes agriculteurs, est adoptée alors même que des élections pour les Chambres d'agriculture ont lieu, et que le Salon de l'agriculture va se tenir. Il semble ne pas y avoir de hasard de calendrier.

Le texte ayant été voté au Sénat, il doit désormais passer au vote de l'Assemblée nationale.

Christian PONS nous a demandé d'adresser un courrier aux députés de nos différentes circonscriptions. Je vous donne connaissance du courrier que j'ai adressé dès le 30 janvier aux députés de la Dordogne, à savoir : Mesdames Florence JOUBERT, Nadine LECHON, Messieurs Serge MULLER et Sébastien PEYTAVIE.

Monsieur Antonin BERGIE, collaborateur de Monsieur Sébastien PEYTAVIE, député, m'a fait part du message suivant le 4 février « Sachez bien entendu avoir Monsieur le député à vos côtés pour ces combats, qui nous concernent tous ».

Monsieur MULLER, député, m'a fait une réponse que j'ai transmise à l'U.N.A.F. et dont je vous donne connaissance. J'ai également transmis pour information le message du Président de l'U.N.A.F. et copie du courrier à Madame Marie-Claude VARAILLAS, sénatrice et à Monsieur Serge MERILLOU, sénateur.

Madame la sénatrice m'a adressé le message le 2 février à la suite de la 7ème fête des Abeilles et du Miel à Trélissac, et je la remercie vivement :

« Ravie d'avoir participé à cette 7e édition de la Fête des abeilles et du miel ce dimanche à Trélissac, à l'invitation d'Édith Bourdial, présidente de l'Abeille périgordine, en présence de producteurs et apiculteurs locaux et de Laurent Jalabert, parrain de l'édition 2025. »

« Un moment convivial où les visiteurs, venus nombreux, ont pu découvrir les productions de notre terroir mais surtout l'importance de protéger les abeilles. »

« Une sensibilisation qui revêt d'autant plus d'importance alors que le Sénat vient d'adopter une proposition de loi issue de la majorité sénatoriale prévoyant la levée de l'interdiction d'usage d'un pesticide de la famille des néonicotinoïdes, l'acétamipride, pour certaines cultures. La substance avait été interdite en France en 2018, avec une dérogation accordée par le Conseil constitutionnel pour les exploitations de betteraves sucrières, en raison de la menace qu'elle constitue pour nos écosystèmes et pour la santé. »

« La ré-autorisation des néonicotinoïdes acte un échec dans la transition agroécologique que nous devons mener collectivement car aucune avancée n'a été apportée pour accompagner les agriculteurs. »

« Il y a donc urgence à trouver des solutions plus respectueuses de l'environnement mais aussi à créer un fonds mutuel et solidaire pour protéger les agriculteurs contre les risques sanitaires et climatiques, comme l'a proposé mon groupe au Sénat. L'urgence écologique nous y oblige. »

Marie-Claude VARAILLAS, sénatrice

Edith BOURDIAL

Le 7 février, Thibault BOUCHER, collaborateur parlementaire de Monsieur Serge MERILLOU m'a fait parvenir le message dont je vous donne copie.

Madame la Présidente,

« Nous tenons tout d'abord à vous indiquer que dans le cadre du Projet de loi d'orientation agricole **un amendement déposé conjointement par Gilbert-Luc DEVINAZ et Serge MERILLOU (les deux premiers signataires) a été adopté hier soir.** »

« Cet amendement soutenu par l'ensemble des sénateurs du groupe Socialiste, écologiste et républicain (SER) vise à **reconnaître explicitement l'apiculture comme un pilier essentiel de l'agriculture française. Il propose ainsi la mise en place d'un dispositif de communication dédié aux professionnels de l'enseignement et de l'éducation, afin de les sensibiliser aux formations apicoles, au même titre que celles de l'agriculture ou de l'élevage.** »

Voici le lien vers l'amendement si vous souhaitez le consulter : https://www.senat.fr/amendements/2024-2025/251/Amdt_423.html

« Monsieur le Sénateur Serge MERILLOU vous remercie par ailleurs pour l'intérêt que vous portez à ce sujet et pour votre engagement. Il est pleinement conscient des enjeux environnementaux et sanitaires soulevés par la proposition de loi dite DUPLOMB que vous évoquez. »

« Convaincu qu'une agriculture est possible sans renoncer aux avancées essentielles, comme l'interdiction des néonicotinoïdes, Monsieur le Sénateur défend une autre voie. Son objectif est de soutenir l'agriculture française en accompagnant les agriculteurs, en valorisant la diversité des cultures et en favorisant leur adaptation au changement climatique pour les rendre plus résilientes. Il considère également qu'il est crucial de s'attaquer à la racine du problème : la juste rémunération des agriculteurs face à la grande distribution et à l'industrie agroalimentaire, un enjeu central qui n'est absolument pas traité dans cette proposition de loi. »

« C'est pourquoi le groupe socialiste au Sénat s'est fermement opposé à ce texte. Il a voté une motion de rejet en amont de la discussion, déposé des amendements de suppression sur plusieurs articles. »

« Malgré son adoption par les voix de la majorité sénatoriale, les socialistes ont voté à l'unanimité contre et continueront de s'opposer à ce texte lors de son examen à l'Assemblée nationale. »

« Monsieur le Sénateur Serge MERILLOU et ses équipes restent à votre disposition pour tout échange complémentaire. »

Bien à vous,

Thibault Boucher, Collaborateur parlementaire

Edith BOURDIAL

Thierry CAUQUIL

Directeur des ventes France



Un demi siècle d'histoire
Half a century of history

Chemin des Monges / BP9 / 31450 DEYME / France

Tél. 06.86.75.86.34

t.cauquil@ab7group.com

www.ab7group.com

in AB7 Groupe



*Syndicat professionnel
de défense des intérêts apicoles
(Régis par les lois du 21 mars 1884, 12 mars 1920 et 25 février 1927)*



Edith BOURDIAL

Présidente de L'Abeille Périgordine

(Courrier adressé à)

Mme Florence JOUBERT, Mme Nadine LECHON, Mr Serge MULLER, Mr Sébastien PEYTAVIE

Députés

Le 30 janvier 2025

Objet : ré autorisation des néonicotinoïdes - PPL « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ».

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Je me permets de vous contacter en tant que Présidente du syndicat professionnel de défense des intérêts apicoles L'ABEILLE PERIGORDINE au sujet de la proposition de loi (PPL) des sénateurs Laurent DUPLOMB et Franck MENONVILLE s'intitulant « [Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur](#) », adoptée au Sénat le 27 Janvier. Dès son dépôt, [l'UNAF s'est fortement opposée](#)¹ à cette proposition de loi complètement rétrograde pour la protection des pollinisateurs, en particulier les abeilles, et qui représente donc un danger pour l'apiculture française.

Cette proposition de loi revient sur l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, la famille de pesticide la plus toxique pour les abeilles. Le danger de ces substances pour tout le monde vivant (les abeilles, les insectes dans leur ensemble, les oiseaux, les êtres humains, les organismes du sol ou encore les organismes aquatiques) est un fait incontestable scientifiquement. Soutenir ce texte, c'est donc soutenir cet empoisonnement en connaissance de cause. Vous trouverez en pièce-jointe de ce courrier, une synthèse des points cruciaux à connaître concernant ce sujet. Nous vous demandons de prendre en considération ces éléments factuels lors de l'examen de ce texte et nous souhaiterions vous rencontrer dans les meilleurs délais pour évoquer cette proposition de loi.

Outre la ré autorisation des néonicotinoïdes, ce texte prévoit un recul de la législation sur les pesticides. Il réautorise les distributeurs de pesticides à fournir des conseils aux agriculteurs concernant l'achat de pesticides et remet en cause l'indépendance de l'Anses (l'agence devra informer systématiquement les ministres de tutelle de ses décisions et devra prioriser ses travaux sur la base d'une « liste des usages prioritaires » ne prenant pas en compte la santé et l'environnement dans sa définition). Le texte donne également une place plus importante aux industriels dans le processus d'autorisation de mise sur le marché de pesticides.

Nous vous demandons de refuser en bloc ce texte rétrograde qui impacterait négativement les apicultrices et apiculteurs français, qui ont de plus en plus de difficultés à subsister économiquement.

Soutenir l'apiculture et les pollinisateurs, c'est également soutenir l'avenir de l'agriculture française dont les rendements dépendent en grande partie du service de pollinisation. L'apport de l'apiculture à l'agriculture représente jusqu'à 5 milliards d'euros rien que pour le service de pollinisation² et ce, malgré toutes les difficultés auxquelles le secteur doit faire face.

Les normes environnementales ne doivent pas servir de bouc émissaire à la crise subie par le milieu agricole dont le problème majeur est l'insuffisance des revenus. Il est clair que la PPL vise avant tout à satisfaire les demandes de la FNSEA et des JA, qui ne se soucient pas des coûts sanitaires et environnementaux engendrés par de telles mesures.

Les normes environnementales permettent de protéger la santé des agriculteurs et d'assurer les services écosystémiques rendus par la biodiversité, indispensables à la souveraineté alimentaire. S'attaquer à ces normes, c'est s'attaquer à la durabilité de l'agriculture française.

Comptant sur votre écoute et votre mobilisation, je vous prie d'agréer, *Madame la Députée, Monsieur le Député*, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

Edith BOURDIAL
Présidente de L'Abeille Périgordine

VICTOIRE POUR LES ABEILLES ET LA BIODIVERSITÉ !

Message reçu de l'U.N.A.F. le 3 mars 2025.

Le 28 février 2025, la Cour administrative d'appel de Marseille a annulé les autorisations de mise sur le marché (AMM) des insecticides néonicotinoïdes Closer et Transform de la multinationale Corteva Agrisciences. Cette décision, obtenue par l'UNAF, remet en cause la méthodologie d'évaluation de l'ANSES, jugée non conforme aux exigences européennes.

Pourquoi c'est une avancée majeure ?

La justice reconnaît l'illégalité de l'évaluation de la toxicité des pesticides, souvent biaisée en faveur des industriels, au regard de la réglementation européenne. Elle souligne l'urgence de méthodes plus rigoureuses pour mieux protéger les abeilles et les pollinisateurs. Ce jugement pourrait impacter les futures autorisations de pesticides en France.

Pour Christian Pons, président de l'UNAF :

« Cette victoire marque un tournant majeur pour la protection des abeilles et de la biodiversité. Nous restons plus que jamais mobilisés pour une réglementation plus stricte et des alternatives respectueuses de l'environnement. »

LOI CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Adoption à l'unanimité de la loi contre le frelon asiatique,

Une avancée historique pour l'apiculture et la biodiversité.

Message de l'U.N.A.F. du 6 mars 2025.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) salue l'adoption à l'unanimité (112 voix POUR sur 122 votant.e.s) dans la soirée du 6 mars 2025 par l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à lutter contre le frelon asiatique.

Ce vote, qui fait suite à l'adoption unanime du texte par le Sénat le 11 avril 2024, marque une avancée déterminante dans la protection des abeilles et de l'ensemble de la biodiversité en France. Le frelon asiatique, introduit accidentellement en France il y a deux décennies, est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles et un danger majeur pour les équilibres écologiques. Sa prolifération incontrôlée a mis en péril l'apiculture française et impacte d'autres secteurs agricoles, tels que l'arboriculture et l'ostréiculture. C'est également un risque fort pour la santé humaine.

Christian PONS, président de l'U.N.A.F. :

« Depuis plusieurs années, l'UNAF alerte les pouvoirs publics sur l'ampleur de cette menace et la nécessité d'une réponse coordonnée. Ce texte répare un vide législatif qui a trop longtemps laissé les apiculteurs seuls face à cette crise dont les coûts devenaient exponentiels pour le monde apicole et les collectivités. Nous saluons l'engagement de Michel Masset, sénateur du Lot-et-Garonne, qui a porté ce texte en collaboration avec l'UNAF. Tout au long de ce processus législatif entamé en 2024, l'UNAF a étroitement collaboré avec les élus pour que cette loi voit le jour et que l'Etat assume pleinement son rôle dans la lutte contre ce prédateur. »

Patrick GRANZIERA, administrateur de l'U.N.A.F. et apiculteur professionnel dans le Lot-et-Garonne, a déclaré :

« Ce vote est une victoire pour l'apiculture française et pour la biodiversité. Trop longtemps, nous avons dû faire face à cette menace sans soutien. Aujourd'hui, la reconnaissance de ce combat par le

Parlement est une étape historique. Nous ne baissons pas la garde et attendons des décrets d'application ambitieux et des moyens financiers à la hauteur de la prédation. »

Cette loi prévoit notamment l'élaboration d'un plan national de lutte contre le frelon asiatique, avec une mobilisation des préfets et un financement dédié aux actions de prévention et de piégeage. L'implication de l'Etat garantira une action efficace et durable, indispensable pour la survie de l'apiculture française. Aujourd'hui, seules des collectivités et des organisations sanitaires et d'apiculteurs sont engagées dans le piégeage et la destruction des nids.

L'U.N.A.F. poursuit son engagement aux côtés des apiculteurs et des décideurs publics pour assurer la protection des abeilles, sentinelles essentielles de notre environnement.

LES **SUPERS** POUVOIRS DE L'ABEILLE

Patrick VANDAMME

L'abeille et la communication

**N'apprenons pas
seulement à la
domestiquer
mais à l'écouter, à la
comprendre.**

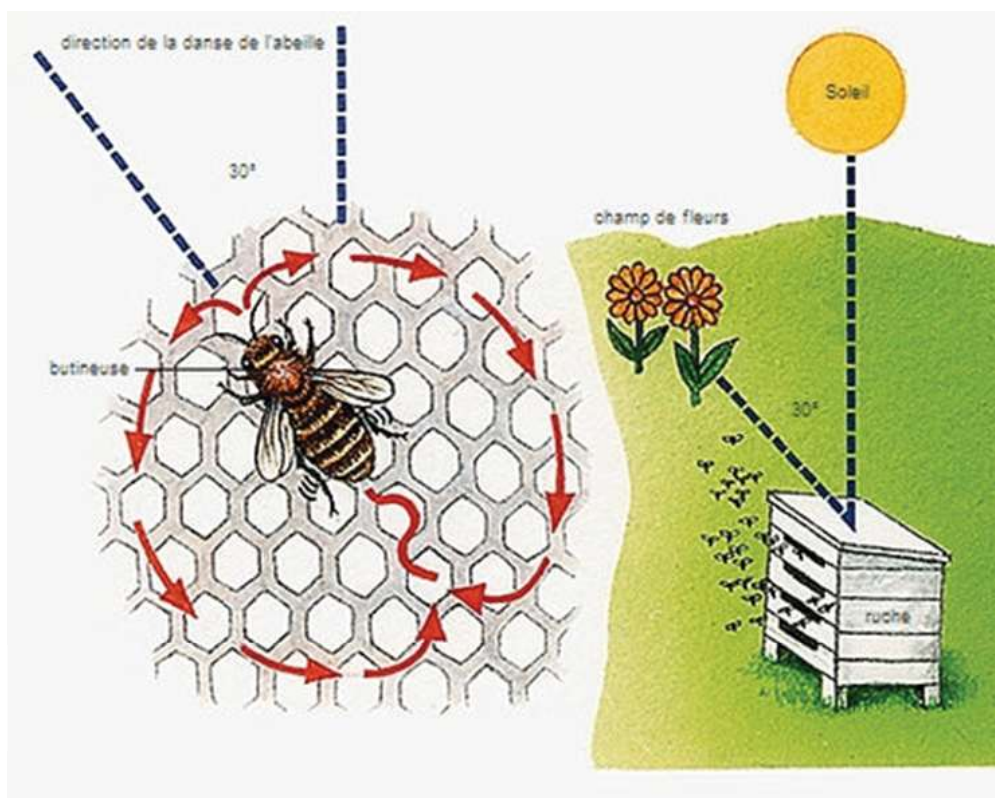
Des danses

Le premier scientifique de l'histoire à avoir observé et publié sur les abeilles fut Aristote en 330 avant J-C. Déjà à cette époque, il relatait avoir remarqué que les abeilles effectuent des danses en rond pour signaler des sources de nourriture. Il signale que l'éclaireuse tourne en petit cercle et change de direction pour orienter ses congénères.

Aujourd'hui, nous savons que la butineuse informe ses congénères par des danses frétilantes ou danses en huit. Nous pouvons définir ce type de communication comme des mouvements dans des directions très spécifiques qui sont capables de fournir aux autres abeilles une série de points pour situer et caractériser une source de nourriture.

En réalité trois danses sont possibles :

- La danse en rond si la source est proche, à quelques dizaines de mètres de la ruche.
- La danse en faucille, danse en ellipses plus précises pour une plus longue distance.
- La danse frétilante en huit (c'est l'abdomen qui frétille) au-delà et jusqu'à plusieurs kilomètres.



Maintenant que l'abeille a enregistré la distance, il lui faut la direction. Pour l'orientation l'abeille prend toujours le soleil en référence, soleil qu'elle repère assez facilement grâce à sa vision des ultra-violets. A ce moment les abeilles vont observer les danses de leurs congénères et si ces dernières font un mouvement de danse vers la droite avec un certain angle, l'essaim va appliquer cet angle par rapport au soleil et donc pouvoir retrouver la source de nourriture grâce à cet azimut. Il en est de même pour un angle à gauche.

Il est bien évident que plusieurs éclaireuses peuvent indiquer des sources différentes de nourriture. C'est donc l'énergie mise dans la danse par ces éclaireuses qui va entériner le choix de la source choisie par l'essaim. On appelle cela le vote.

Des sons

Mais nous savons également que les abeilles émettent des sons. Les abeilles bourdonnent pour signaler la nourriture tandis que d'autres sons peuvent indiquer un mécontentement, un danger. Par exemple la danse frétilante est utilisée pour communiquer au sein de la colonie des informations sur la distance, la position des fleurs et la richesse du lieu. Les études montrent que pendant la danse, les abeilles émettent un son pulsé spécifique, dans lequel le nombre d'impulsions est proportionnel à la distance entre la colonie et les fleurs.

Bien entendu, une fois la danse et les sons conjugués et transmis, les abeilles de la ruche rejoignent alors l'éclaireuse.¹

Des signaux chimiques

Les abeilles domestiques utilisent leurs pattes pour mesurer la taille des alvéoles des rayons qu'elles construisent, mais également pour capter des signaux chimiques. Ces signaux chimiques peuvent aussi être transmis en se touchant les antennes qu'elles prennent soin de nettoyer méticuleusement. De nouvelles recherches suggèrent que ces signaux pourraient avoir quelque chose à voir avec les microbes intestinaux. Le microbiote semble jouer un rôle de « carte d'identité » de la colonie. On sait que l'appartenance à la colonie se reconnaît entre abeilles via des composés odorants, les hydrocarbures cuticulaires, émis par la cuticule des abeilles. Une étude récente a montré que leur composition est sous la dépendance des micro-organismes intestinaux, qui sont de fait responsables du « cocktail identitaire » propre à la colonie. A noter au passage que le microbiote de la colonie ne se retrouve que chez les ouvrières et les faux bourdons, mais qu'il est différent chez la reine qui, heureusement, a d'autres moyens de se faire reconnaître et accepter.²

Des odeurs

Finalement le système de communication des abeilles est bien plus avancé que le nôtre. Une grande partie de leur communication se fait par l'intermédiaire des odeurs. Chaque ruche possède sa propre « signature olfactive », la reine possède une phéromone spéciale qui n'appartient qu'à elle. Donc à partir de cette identité, les abeilles utilisent des signaux chimiques pour interagir entre elles et pour gérer l'organisation de la colonie. La phéromone d'alarme est utilisée pour recruter des abeilles afin de défendre la colonie, tandis que la phéromone issue de la grande de Nasonov, située à l'extrémité de l'abdomen près du rectum et du dard, est utilisée pour l'agrégation, par exemple pendant l'essaimage ou si les abeilles sont déplacées de la colonie.



Antenne d'une abeille observée en microscopie électronique à balayage (MEB).

D'autres capacités

Au-delà de la danse, des sons et des phéromones qui leurs permettent de communiquer entre elles, les recherches montrent que les abeilles sont conscientes d'elles-mêmes et qu'elles pourraient même avoir une forme primitive de conscience. Pendant leurs moments de repos, leurs souvenirs sont consolidés dans leur incroyable cerveau. Ce cerveau, un organe de la taille d'une graine de pavot, qui contient 1 million de cellules nerveuses.

Mis à part leur rôle vital dans la pollinisation et la production de miel, les abeilles possèdent une capacité unique et impressionnante : le pouvoir d'émettre une fréquence vibratoire curative grâce à leur bourdonnement.

Stephen Buchmann, écologiste spécialiste de la pollinisation, étudie les abeilles depuis près de quarante ans, en apprenant tout sur leur comportement naturel et leur façon de réagir aux énigmes qu'elles rencontrent. Tout cela l'a conduit à dresser « un tableau remarquable du comportement et de la psychologie

des abeilles : il soutient que les abeilles peuvent démontrer des émotions sophistiquées ressemblant à de l'optimisme, à la frustration, à la jouissance, à la peur ».³

Nous savons déjà que leur microbiote intestinal agit sur leur mémoire, leur système immunitaire, leur santé cardiovasculaire. Dans sa thèse, le docteur Zhaonan Zhang de l'Université de Toulouse explique que les abeilles mellifères offrent une opportunité unique pour étudier la relation entre les bactéries intestinales et le cerveau.⁴

Aujourd'hui, les scientifiques peuvent vous dire que les abeilles sont l'un des membres les plus importants de tout l'écosystème et que non seulement elles sont essentielles au processus de pollinisation, à la préservation de l'environnement et à la sécurité alimentaire dans le monde entier, mais il se pourrait qu'elles soient désormais à l'écoute des émotions humaines.

¹ Source : Karl von Frisch
² Source : Université Washington de St. Louis. Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
³ Site Internet de La Fédération Française des Apiculteurs Professionnels
⁴ Sources : Cassandra L Vernier, Chin IM, Adu-Oppong BA et al. The microbiome defines social group membership in honey bee colonies. Science Advances. 2020. 6 (42), eabd3431

LA COULEUR DE LA REINE

De quelle couleur sera la reine cette année ?

Edith BOURDIAL

Chaque année nous utilisons un code de couleurs pour marquer nos reines, facilitant ainsi leur identification. Un code international a été établi et il alterne cinq couleurs sur un cycle de cinq ans. Un petit mémo pour nous en souvenir :

- **Blanc** pour les années qui se terminent par **1** ou **6**,
- **Jaune** pour les années qui se terminent par **2** ou **7**,
- **Rouge** pour les années qui se terminent par **3** ou **8**,
- **Vert** pour les années qui se terminent par **4** ou **9**,
- **Bleu** pour les années qui se terminent par **5** ou **0**.

En 2025, nos reines arboreront une élégante marque **BLEUE** sur leur thorax !

Cette méthode nous aide non seulement à suivre l'âge de la reine, mais aussi à gérer plus efficacement nos ruches. Saviez-vous qu'une reine peut vivre jusqu'à 5 ans, alors qu'une ouvrière ne vit en moyenne que 45 jours durant la saison active ?



LES FLEURS DE NOISETIER

Martine JOUBERT

Les fleurs de noisetier annoncent souvent la fin de l'hiver et le début du printemps.

Cet arbuste, commun dans les haies et les forêts d'Europe, possède une floraison particulière qui précède l'apparition des feuilles.

Le noisetier est une plante monoïque, ce qui signifie qu'il porte à la fois des fleurs mâles et femelles sur un même individu. Les chatons mâles, allongés et pendants, jaunissent en libérant leur pollen dès les premières douceurs de l'année, généralement entre janvier et mars. Ils jouent un rôle essentiel dans la reproduction car le noisetier est principalement pollinisé par le vent.

Les fleurs femelles, bien plus discrètes, se repèrent grâce à de petits styles rouges qui émergent de bourgeons bruns. Après fécondation, elles donneront naissance aux noisettes, ces fruits tant appréciés par l'homme et la faune sauvage.

Grâce à sa floraison précoce, le noisetier est une précieuse ressource pour les insectes pollinisateurs et un indicateur du réveil de la nature. Sa présence dans un jardin favorise la biodiversité et marque le rythme des saisons.





7^{ème} FÊTE DES ABEILLES & DU MIEL

Edith BOURDIAL

Un succès retentissant

La 7^{ème} édition de la Fête des Abeilles et du Miel s'est tenue cette année avec un immense succès, attirant un public nombreux et enthousiaste.

Grâce à une communication efficace dans la presse écrite et sur les ondes, l'événement a bénéficié d'une visibilité accrue, contribuant à sensibiliser davantage de personnes à l'importance des abeilles et du rôle de l'apiculture.

Une conférence captivante sur le monde des abeilles

Parmi les temps forts de cette édition, la conférence animée par Mathieu LIHOREAU, chercheur au CNRS, a particulièrement marqué les esprits. Spécialiste du comportement des pollinisateurs, il a su captiver son auditoire en partageant ses recherches et en mettant en lumière les défis auxquels les abeilles sont confrontées aujourd'hui.

Son intervention a permis d'approfondir la réflexion sur la préservation de ces insectes indispensables à la biodiversité.

Une figure du sport au rendez-vous

Autre moment marquant de cette fête : la présence de Laurent JALABERT, ancien champion cycliste et fervent défenseur de l'environnement.

Sa participation a ajouté un éclat particulier à l'événement, attirant aussi bien les amateurs de sport que les passionnés de nature.

Grâce à cette combinaison entre sensibilisation scientifique, engagement médiatique et présence de personnalités influentes, la 7^{ème} Fête des Abeilles et du Miel confirme son importance dans la promotion de l'apiculture et de la protection des pollinisateurs.

Une édition réussie qui augure déjà de belles perspectives pour les prochaines années !



Laurent JALABERT et Marie-Claude VARAILLAS, Sénatrice



Anne ROUSSEAU

Dimanche 5 février 2025, L'Abeille Périgordine organisait sa 7^{ème} Fête des Abeilles et du Miel, au centre socio-culturel de Trélissac. Ce fut un véritable succès et une très belle journée pour le public venu très nombreux, comme pour les participants toujours enthousiastes et heureux des échanges et des rencontres.

L'Abeille Périgordine, qui joue un rôle essentiel dans la sensibilisation à la biodiversité, organise cet événement tous les deux ans pour promouvoir les bienfaits des abeilles et du miel, et soutenir les apiculteurs locaux. Elle est également un lieu d'échanges et de transmission des savoirs autour de l'apiculture.

Cette année, la fête accueillait un invité exceptionnel, Laurent JALABERT,

double champion du monde Ironman, légende du cyclisme français et consultant pour France Télévisions. Une rencontre inspirante avec un grand sportif engagé, qui a signé multitudes d'autographes tout au long de la journée !

Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir Mathieu LIHOREAU,

chargé de recherche au CNRS de Toulouse qui a tenu une conférence sur « Le comportement adaptatif et social des abeilles ». Un moment de qualité et très instructif.



Une trentaine de producteurs

n'ont pas manqué ce rendez-vous et ont pu mettre en valeur leur savoir-faire et la qualité des produits issus ou dérivés de la ruche. Offrant au public une large gamme de produits - miels, pains d'épices, hydromels, moutardes, produits cosmétiques, gourmandises, bougies... ils ont su mettre l'abeille à l'honneur et éveiller la curiosité des visiteurs.



Lors de cette journée, un concours des miels est traditionnellement proposé

aux apiculteurs qui souhaitent concourir. Le jury, honoré cette année de la présence de Laurent JALABERT, a eu de très grosses difficultés à départager les différents miels tellement ceux-ci étaient de bonne qualité.

Grace à la diversité des fleurs du Périgord, nous pouvons obtenir des miels de grande qualité.



Concours des miels

Miel de forêt

- 1^{er} prix : M. Lasserre
- 2^{ème} prix : M. Laurent Bautista
- 3^{ème} prix : M. Bertrand Dumoulin

Miel de tournesol

- 1^{er} prix : M. Frulani
- 2^{ème} prix : M. Bertrand Dumoulin
- 3^{ème} prix : M. Judet

Miel de fleurs

- 1^{er} prix : M. Loze
- 2^{ème} prix : M. Lasserre
- 3^{ème} prix : M. Jean Paul Sécrestat

Miel de chataignier

- 1^{er} prix : M. Lasserre
- 2^{ème} prix : M. Loze
- 3^{ème} prix : M. Jean-Paul Sécrestat

Jacques LAUGENIE, Grand Maître de la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord, a profité de cet événement pour introniser plusieurs personnes :



- Laurent JALABERT, Invité d'honneur, Champion Cycliste,
- Guillaume IGON, ICKO Apiculture,
- Fabien PAPON, Directeur Hyper U Boulazac ,
- Jean-Marie VALDENAIRE, Philatéliste,
- Jean-Pierre DUBREUIL, Traiteur émérite en retraite,
- Jean-Yves GAUCHOT, Docteur Vétérinaire, Président du GDSA 24,
- Christelle DRUILLOLE, Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la Jeunesse et des Sports,
- Christine BIGONNEAU, Membre du Conseil d'Administration de l'Union des Confréries du Périgord.

Les enfants ont été accueillis dans un espace chaleureux,

spécialement conçu pour eux où ils pouvaient s'adonner à des activités aussi ludiques qu'instructives : atelier bougie, maquillage, jeu de piste, coloriages, jeux autour des abeilles, ruche vitrée et habitée...



Un concours de bournats décorés par les enfants

des services périscolaires des Ecoles Émile Zola, Les Romains, Les Maurilloux et du centre de loisirs de Trélissac a également eu lieu. Le bournat est un tronc d'arbre creux utilisé comme ruche. Tous les bournats étaient magnifiquement décorés et ont donc été déclarés tous gagnants. Un grand bravo aux enfants et aux animateurs qui ont œuvré pour ce concours.



Extraction de miel

Outre le stand tenu par L'Abeille Périgordine qui a attiré beaucoup de monde et suscité de nombreuses questions, le public pouvait assister à une extraction de miel, démonstration qui attire toujours en nombre.

Concours des pains d'épices

1^{er} prix : M. Francis Christmann

2^{ème} Prix : Mme Martine Joubert

L'Abeille Périgordine remercie la ville de Trélissac

pour son implication dans cet événement. Très largement investie dans la lutte contre le frelon asiatique, la ville offrait gracieusement un piège à frelons asiatiques à chaque foyer trélissacois. A midi, le verre de l'amitié était offert à l'ensemble des personnes présentes.

Une ruche pour Laurent et son épouse : un geste symbolique du Conseil d'Administration

Edith BOURDIAL

À l'occasion de la Fête du Miel et des Abeilles, le Conseil d'administration de L'Abeille Périgordine a pris une décision empreinte de sens et de convivialité : offrir une ruche à Laurent Jalabert et à son épouse, ainsi qu'un essaim qui leur sera remis au printemps prochain.

Grand amateur de miel, l'ancien champion cycliste et son épouse partagent un intérêt particulier pour ce trésor de la nature. Ce cadeau symbolise à la fois leur attachement aux produits de la ruche et l'importance de la préservation des abeilles, essentielles à la biodiversité.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du Conseil d'administration de sensibiliser le public à l'apiculture et de promouvoir les bienfaits du miel local. À travers ce geste, les organisateurs de la fête souhaitent également remercier Laurent Jalabert pour son soutien et son engagement dans la mise en valeur du terroir.

La remise officielle de la ruche à Laurent Jalabert et à son épouse a eu lieu le dimanche 2 février 2025.

Cette ruche n'est pas comme les autres. Elle a été décorée avec talent par Martine JOUBERT, qui y a peint une superbe abeille cycliste en hommage à l'illustre champion. Un clin d'œil plein de poésie et d'humour, qui a beaucoup touché Laurent Jalabert.

« C'est une magnifique attention, et je suis très heureux de recevoir cette ruche. J'ai hâte de voir les abeilles y prendre place au printemps prochain ! » a-t-il déclaré avec enthousiasme.



Le printemps prochain marquera une nouvelle étape pour cette ruche, lorsque l'essaim viendra l'habiter, donnant ainsi naissance à une belle aventure apicole pour le couple. Une belle façon de célébrer la nature et de perpétuer la tradition du miel !

Paroles d'exposants

« En tant qu'exposant, moi aussi je tiens à vous remercier tous et toutes. Depuis que je participe à la fête jamais je n'ai connu telle affluence. Bravo pour les banderoles, le buzz dans les médias, l'invité d'honneur qui a drainé du monde, c'est certain... Bravo à tous les bénévoles et merci !!! »

Bertrand Dumoulin, apiculteur professionnel en Dordogne

Ce fut une très belle édition ! Un très grand merci à la Mairie de Trélissac, à Laurent JALABERT et son épouse, à Mathieu LIHOREAU, à l'Amicale philatélique de Dordogne, à l'ensemble des administrateurs de L'Abeille Périgordine, aux bénévoles, à tous les producteurs et exposants qui ont participé et ont déjà pris rendez-vous pour revenir en 2027 !

DU MIEL SOLIDAIRE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU CCAS DE TRÉLISSAC



Vendredi 22 novembre, en présence du directeur, Jean-Philippe Laval, de la vice-présidente du CCAS, Nadine Buffière également première adjointe, et de Francis Christmann, élu et actif au sein de l'Association trélassacoise, les bénéficiaires du CCAS de Trélissac, ont reçu un cadeau aussi doux qu'utile : **350 pots** de miel offerts par l'association **L'Abeille Périgordine**, récoltés cette année à La Gavinie.

Deux bénéficiaires étaient présents pour symboliquement recevoir ce don, représentant une belle initiative de solidarité locale.

L'Abeille Périgordine, implantée à Trélissac, regroupe près de 500 apiculteurs, dont une dizaine de professionnels.

Elle promeut une apiculture respectueuse de l'environnement et œuvre depuis plus de 40 ans pour la protection des abeilles en Dordogne, notamment grâce à son rucher école accessible à tous.

Les 350 pots de miel de fleurs, distribués aux bénéficiaires des repas à domicile (750 repas par jour), raviront nos aînés, que ce soit dans une tisane, sur une tartine ou dans un yaourt.

Ce geste symbolique souligne un engagement fort en faveur du **développement durable** et du soutien à la communauté locale.

Pour Édith Bourdial, présidente de l'Abeille Périgourdine, ce don reflète l'importance des abeilles dans notre écosystème et la richesse qu'elles apportent. Un pot de miel, c'est bien plus qu'un aliment : « Le miel est un concentré de bienfaits, et il est le fruit d'un travail remarquable. Une abeille, en une vie, ne produit qu'une cuillère à café de miel. »

Myriam QUENOUILLE
Responsable Communication



NÉCROLOGIE

Une pensée pour Annie AMELIN qui nous a quittés.



LA FORMATION 2025 DU RUCHER ECOLE

Anne ROUSSEAU

La formation apicole 2025 dispensée par le syndicat, a repris le samedi 8 février au centre socio-culturel de Trélissac. Cette première journée de formation théorique a accueilli une trentaine de participants.

Les formateurs bénévoles de L'Abeille Périgordine, Nicolas BREME et Jean Paul SECRESTAT, ont commencé par une présentation du syndicat et de ses

missions. Ils ont ensuite abordé les questions administratives et juridiques concernant la pratique de l'apiculture. À compter du mois de mars, les cours pratiques débiteront, et se dérouleront au Rucher Ecole de La Gavinie, Chemin des abeilles, à Trélissac. Les participants devront se munir d'une tenue adaptée : des bottes ou chaussures fermées, une paire de gants et une vareuse ou une combinaison.

Le syndicat prête des tenues aux personnes non équipées contre 2 € pour l'entretien.

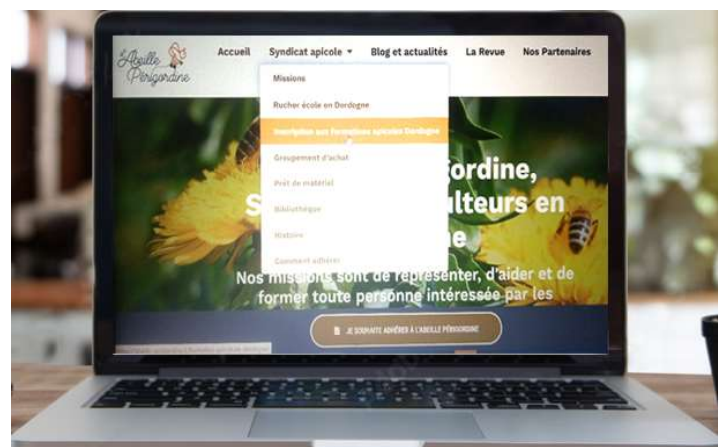
Dispensés tout au long de la saison, les cours sont ouverts à tous et gratuits, ils nécessitent seulement l'adhésion au syndicat et l'inscription avant chaque cours.



Pour vous inscrire aux cours, rendez-vous sur le site de L'Abeille Périgordine.

- Cliquez sur l'onglet « Syndicat apicole ».
- Cliquez sur « Inscriptions aux formations apicoles Dordogne ».
- Renseignez vos informations personnelles. Aucun message de confirmation ne sera émis.

L'Abeille Périgordine souhaite une bonne formation apicole à toutes et tous !



INAUGURATION DE LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE 2025



Bernard LALOT

Le 14 février, aux ateliers municipaux de Sanilhac, s'est tenue la réunion de lancement de la campagne de piégeage du frelon asiatique, organisée par Apidor, en présence de Mr Germinal Peiro, Président du Conseil Départemental, de Mme Nadine Lechon, Députée, des maires, des élus départementaux et de nombreux apiculteurs.

M. Jean-Louis AMELIN, maire de la commune, a rappelé que Sanilhac est engagée depuis plusieurs années dans la lutte et distribue à cet effet des pièges aux habitants.

De son côté, M. Germinal PEIRO a souligné l'importance du piégeage pour la protection de la biodiversité et des abeilles, particulièrement menacées par cette espèce invasive.

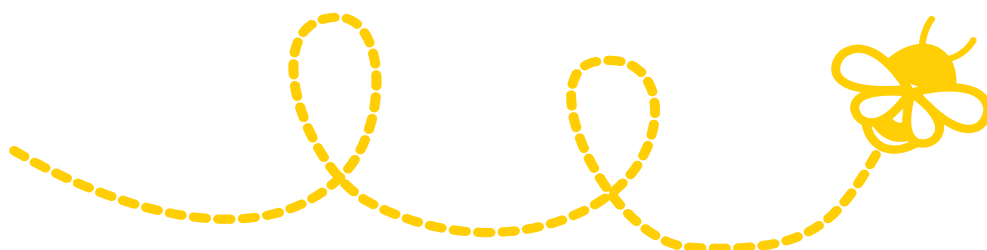
M. Richard PAILLER, Président d'Apidor, a présenté cette campagne portée par les apiculteurs de la Dordogne. Ceux-ci proposent des interventions et la diffusion d'un diaporama à destination des municipalités souhaitant informer leurs administrés sur cette problématique.

Tout apiculteur désireux de participer à cette action peut se rapprocher de

L'Abeille Périgordine qui lui fournira le support pédagogique nécessaire.

Le frelon asiatique, une menace grandissante.

Originaire d'Asie, le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) s'est installé en France depuis le début des années 2000, représentant un grave danger pour les abeilles et la biodiversité. Ce prédateur redoutable s'attaque aux ruches, perturbant la pollinisation et mettant en péril les colonies. Face à cette menace, la mobilisation des apiculteurs et des collectivités est essentielle pour limiter sa propagation et protéger nos écosystèmes.





RENCONTRE AVEC L' ABEILLE GAILLARDE

Propos recueillis auprès de Pascale COUDERC, par Jacques LAUGENIE

Jacques Laugénie : Pouvez-vous nous présenter votre entreprise "l' Abeille Gaillarde" ?

L'Abeille Gaillarde est une exploitation apicole basée à Brive la Gaillarde, en Corrèze, dont la mission finale est de développer la biodiversité avec le plus d'impact possible sur la nature, les hommes, les entreprises et les collectivités.

Par ses actions et ses engagements, L'Abeille Gaillarde est labellisée « Entreprise engagée pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité.

J. L. : Pourquoi avoir choisi "l' Abeille Gaillarde"?

Gaillarde, car c'est à Brive la Gaillarde, en Corrèze, que nous sommes établis avec nos ruchers aux alentours.

Gaillarde, car notre belle abeille doit l'être, malgré les pesticides, la production intensive et le changement climatique.

Gaillarde, pour l'apicultrice que je suis, qui a choisi de se lancer dans cette aventure, car donner du sens à sa vie est aussi dans l'ADN de l'Abeille Gaillarde !

J. L. : Vous avez de nombreux partenaires. Quels sont les avantages pour votre entreprise ?

Elargir son audience, susciter une prise de conscience et créer une communauté sensibilisée et engagée pour protéger la biodiversité, avec un passage à l'action et des bonnes pratiques à partager.

J. L. : Quels sont les produits que vous proposez?

Des produits de la ruche 100% français, locaux, artisanaux, bons, sains et beaux : de la Gelée Royale fraîche, du miel, du pollen frais, de la propolis avec leurs dérivés gourmands et santé. Ces produits sont disponibles sur notre site www.labeillegaillarde.fr

J. L. : Pouvez-vous nous décrire le plan d'action contre le frelon asiatique, véritable ravageur de nos abeilles, que vous mettez en place?

Au printemps, piégeage des reines autour des ruchers et élimination des nids primaires, souvent à portée de main.

En été, à l'apparition des premiers frelons devant les ruches, piégeage continu autour des ruchers ; et selon la pression, pose de muselières sur les entrées, de harpes électriques sur les ruchers, voire déménagement des ruches sur d'autres ruchers. Et dès qu'un nid est détecté, nous recherchons le propriétaire de la parcelle afin d'organiser l'élimination du nid par un professionnel.



Pascale COUDERC, L'Abeille Gaillarde



J. L. : Vous étiez présente à la 7^{ème} fête des abeilles à Trélissac le 2 février. Quelles ont été vos impressions ?

Une belle journée, parfaitement organisée pour les adultes et les enfants. La joie de retrouver des collègues apiculteurs, d'échanger avec des visiteurs curieux et positifs, de faire goûter et adopter des produits rares et bons, tout ceci dans la bonne humeur : merci et hâte de revenir pour la 8^{ème} !



Yann GEORGEAIS

À la suite d'un appel, une personne a coupé des arbres. En débitant un châtaignier creux, elle est tombée sur une colonie d'abeilles installée dans le tronc évidé.

Par bonheur, cette personne n'a pas été attaquée bien qu'elle ait tronçonné une partie du couvain !

Opération récupération d'essaim...

Après consultation d'experts en la matière, il a été décidé de garder la colonie dans le tronc et donc d'élaborer un « bournat » ou ruche tronc.

La reine a été trouvée dans la partie basse tronçonnée avec du couvain, elle était marquée d'un point rouge, qui nous indique que cette reine date de 2023.

On a une colonie très calme, juste 2 piqûres !

Ce soir, on l'installe au rucher de la Gavinie pour voir son évolution.

Il servira d'élément pédagogique et informatif dans le cadre de la formation des nouveaux apiculteurs...

Récupération effectuée par la fine équipe formée de Bernard Gentreau et moi-même.

On a sauvé une colonie !





PRÊT DE MATÉRIEL, MODE D'EMPLOI

Lorsque l'on débute en apiculture, que l'on a investi dans ses premières ruches, dans une tenue de protection, dans quelques outils indispensables et que la production de miel est au rendez-vous, le coût du matériel nécessaire à la récolte des produits de l'abeille et de la réalisation de tâches occasionnelles, s'avère important. D'autant plus que l'on

n'est généralement pas en mesure de connaître le nombre de ruches dont on sera en charge les années suivantes. C'est pour pallier cette situation que l'Abeille Périgordine propose à ses adhérents le prêt d'appareils. **Il faut donc présenter la carte d'adhérent de l'année en cours lors de la contraction du prêt.**

Quels sont les matériels en prêt ?

Il y a bien sûr des extracteurs et des bacs à désoperculer, mais aussi des chaudières à cire...
Il y a trois sites de prêt en Dordogne, chacun disposant d'un appareil de chaque type.
Périgueux dispose en plus d'un fer à marquer.

Comment cela se passe-t-il ?

Ces matériels sont prêtés, gracieusement les trois premiers jours puis 2 €/jour les jours suivants, une caution de 400 € et la signature d'une convention de prêt vous seront demandées. La caution sera établie à l'ordre de l'Abeille Périgordine, remise le jour de l'emprunt et restituée au retour du matériel. Elle sera encaissée après un délai de 30 jours suivant le début de l'emprunt en cas de non retour. La quantité d'appareils étant limitée, nous souhaitons que ces prêts soient de courte durée, afin qu'un maximum d'adhérents puissent profiter de cette proposition.

Il est demandé de rapporter le matériel propre et en bon état de fonctionnement.

Où trouver ce matériel ?

- À BERGERAC, chez Bruno LAPLACETTE,
- À MEYRALS, chez Jean-Paul SECRESTAT,
- À PÉRIGUEUX, chez Henri MITOU

Comment réserver ?

Le plus simple :

via le site internet <http://www.abeille-perigordine.fr/> où vous pourrez remplir le formulaire de prêt ou en contactant :

• Bruno LAPLACETTE

06 83 65 30 08
bruno.laplacette@orange.fr
24, Impasse du moulin de Canselade
24100 BERGERAC
(Extracteur, bacs à désoperculer,
chaudière à cire)

• Jean-Paul SECRESTAT

06 42 55 19 55
secrestat.annie@orange.fr
461, rte La Jaubertie
24220 Meyrals
(Extracteur, bacs à désoperculer,
chaudière à cire)

• Henri MITOU

06 88 20 66 40
mitou.jacqueline@orange.fr
29, Chemin de Puyferrat
24650 CHANCELADE
(Extracteur, bacs à désoperculer,
chaudière à cire, fer à marquer).

L'ABEILLE À TABLE



La tarte de mamie Madeleine

par Francis

Ustensiles :

- 1 plat à tarte perforé de 30 cm
- 1 évideur à pommes
- 1 mandoline
- 1 pinceau de cuisine

Temps de préparation : 15 mn

Temps de cuisson : : 35 à 40 mn à 190 °
(four à chaleur tournante)

Pour 8 personnes

Ingrédients :

1 rouleau de pâte brisée pur beurre

Compote de pommes

Cannelle (facultatif)

3 pommes reinettes grises

20 g de beurre

20 g de miel

sucre roux en poudre



Préparation

- Dans le moule à tarte, dérouler la pâte, piquer le fond avec une fourchette.
- La napper de 1 cm de compote et saupoudrer légèrement de cannelle
- Evider les pommes, les peler, les trancher avec la mandoline (2 mm d'épaisseur)
- * Disposer les tranches de pomme en rosace (elles doivent se chevaucher)
- Faire fondre le beurre et hors du feu, ajouter le miel. Mélanger et badigeonner la tarte à l'aide du pinceau, saupoudrer de sucre roux.
- Rabattre le bord de la pâte et faire cuire 35 à 40 mn, laisser refroidir et démouler.

Si vous avez une bonne recette (plat ou dessert) avec du miel, à partager, merci de les envoyer à
Anne ROUSSEAU afin que nous puissions la publier :
anne.annerousseau@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE DU SYNDICAT

Au rucher école de La Gavinie, l'Abeille Périgordine dispose d'une bibliothèque consacrée à l'apiculture.

La bibliothèque offre un large choix d'ouvrages abordant des thématiques diverses telles que Biologie et comportement, Pratiques et techniques apicoles, Environnement, Maladies des abeilles, Produits de la ruche, Apithérapie, Plantes et abeilles, Frelon...

La bibliothèque est ouverte **à partir de 15h, lors de chaque formation** au rucher école.

Les ouvrages sont à disposition des adhérents et peuvent être empruntés sous certaines conditions :

- Être adhérent à jour des cotisations au syndicat apicole.
- Déposer un chèque de caution de 50 €, non encaissé et valable un an, au premier emprunt.
- Restituer les ouvrages au cours suivant.

Comme nous ne cessons jamais d'apprendre, que vous soyez débutant ou expérimenté, amateur ou profession-

nel, vous trouverez certainement dans notre bibliothèque le livre qui vous convient.

Rendez-vous sur notre site Internet pour trouver la liste des ouvrages à disposition.

Contacts bibliothèque :

Elisabeth NICOLAS :
elisabeth.nicolas07@orange.fr

Christian REPIQUET :
clakmouk@hotmail.com



VU SUR LE NET

Jean-Marie Brandely

Fabriquez votre harpe tréteau anti-frelon pour 12 euros

Construire sa harpe - www.harpelec.fr

https://www.youtube.com/watch?v=iaK0Xv_-cho



Rétrospective

Anne ROUSSEAU

Les débuts du frelon asiatique

En octobre 2006, l'Abeille Périgordine éditait dans son magazine d'informations un tout premier article sur l'arrivée du frelon asiatique en Aquitaine. Il retrace les premiers pas de *Vespa Velutina* sur le territoire français, et offre également une juste description de son comportement et des risques potentiels.

« Nous devons compter avec *Vespa Velutina* dans les prochaines années. ».

Vingt ans plus tard, cette phrase sonne comme une sombre prophétie, un avertissement vain. Le constat est en effet amer. Le frelon asiatique n'est plus cantonné aux quelques départements cités, il a conquis l'Europe et poursuit sa progression. Outre des réducteurs d'entrées, il aura nécessité la mise en œuvre de moyens de lutte inédits et onéreux, tant pour le piégeage que pour la destruction des nids.

Sans parler des conséquences économiques et écologiques, encore ignorées à cette époque et que nous connaissons aujourd'hui : effondrement des cheptels d'abeilles soumis à un stress intense et durable, menace de l'apiculture française, des filières agricoles et du tourisme, menace pesant sur la biodiversité de par la quantité d'insectes consommés par les frelons asiatiques (environ 10 kg / colonie / saison), danger aggravé pour l'homme dû à des constructions de nids toujours moins élevées.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que les pouvoirs publics prennent enfin cette menace à bras le corps pour que nous puissions, dans 20 ans, parler de ce nuisible au passé et rêver d'un avenir meilleur pour nos abeilles.

Publié en octobre 2006
dans le magazine n°61

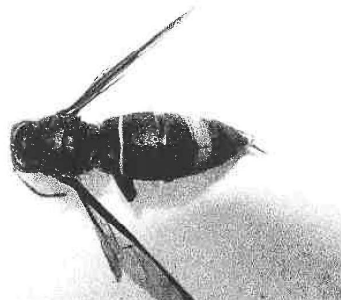


PHOTO : Bruno CORRE

VESPA VELUTINA

Un nouveau prédateur de l'abeille vient d'être identifié en Aquitaine.

Originaire de l'Asie, ce frelon est redouté par les apiculteurs Indiens pour les dégâts occasionnés dans les colonies d'abeilles Apis Cerana mais aussi Apis Mellifera

Historique :

Ce frelon a été identifié pour la première fois en France début novembre 2005 à Nérac dans le Lot&Garonne. Une alerte a été lancée mi-août 2006 par les directions des Services Vétérinaires. Nous avons signalé la présence d'individus de cette espèce sur le Sud de Bergerac fin août. Il s'avère que son aire de répartition est beaucoup plus étendue. Actuellement, il est implanté dans les départements du Lot&Garonne, Dordogne, Hautes Pyrénées, Landes, Charente-Maritime et Gironde jusqu'au littoral. En Dordogne, il est repéré dans la vallée de l'Isle, dans le Bergeracois et le secteur de Sarlat.

Il semble avoir été importé par l'intermédiaire d'un lot de poteries d'origine chinoise. Il est probable que la date d'introduction soit en 2004.

Identification :

Tous les frelons capturés dans le Lot-et-Garonne sont des **Vespa velutina** de la variété **nigrithorax**. On les identifie sans risque d'erreur grâce à leur **thorax entièrement brun noir velouté** et à leurs segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune orangé. Seul le **4e segment de l'abdomen** est presque entièrement **jaune orangé**. Les pattes brunes, sont jaunes à l'extrémité. La tête est noire et la face jaune orangé. Cette espèce exotique est impossible à confondre avec la seule espèce de frelon vivant en France, le frelon d'Europe, **Vespa crabo**. Sa taille est légèrement plus petite que **V. Crabo**.

Les ailes sont longues et effilées, couleur fumée (voir photos de M. CORRE sur la page de gauche)

Les risques :

- **pour l'homme** : Apparemment, **V. Velutina** ne semble pas plus agressif pour l'homme que son cousin européen. Il est possible d'observer le nid à 4 ou 5 mètres sans attaque, mais nous devons rester prudents particulièrement en présence des enfants. Nos connaissances actuelles restent très limitées.
- **Pour l'abeille** : **V. Velutina** prélève des butineuses. Nombreux sont les apiculteurs qui ont pu observer le comportement de chasse du frelon européen, en vol stationnaire devant la ruche, il se précipite sur la butineuse qui rentre lourdement chargée, la pique, la déchire et l'emmène dans son nid. Ce qui semble différer avec **Vespa Velutina** est la quantité. Cette observation, assez peu fréquente chez le frelon européen, devient inquiétante avec V.Vel. Il devient possible d'observer 2 à 3 frelons devant une ruche. En Asie, ce frelon pénètre dans les ruches et s'attaque au couvain.

Si la nourriture principale de ces insectes est l'abeille, nous pouvons craindre un prélèvement sensible sur les colonies. Nous devons certainement installer des grilles pour limiter leur entrée dans les ruches.

Nous devons compter avec **Vespa Velutina** dans les prochaines années.

R.LEGRAND

Témoignage de Bruno CORRE, apiculteur à GRIGNOLS :

« J'ai observé Vespa Velutina sur les communes de MENSIGNAC, ANNESSE et BERGERAC (présence d'un nid au sommet d'un cerisier).

A MENSIGNAC, j'ai pu constater que ce frelon avait des comportements similaires à ceux de Vespa Crabo. En effet, il chasse les abeilles en plein vol au moment où celles-ci se posent ou s'envolent et tente des intrusions dans les ruches.

Je n'ai pas remarqué une prédation supérieure à celle de notre frelon. Cependant, et cela me semble plutôt inquiétant, la présence du frelon asiatique éloignerait son homologue européen. En effet, ce dernier n'est plus observé aux alentours des ruchers après quelques semaines de cohabitation avec l'envahisseur !

Il semblerait que, s'agissant d'espèce voisine, la niche écologique soit la même. Il y aurait donc une concurrence en faveur de Vespa Velutina d'après mes constatations... »



PETITES ANNONCES VENTE DE MATÉRIEL DE SECONDE MAIN

Vous avez quelque chose qui concerne l'apiculture à vendre ou vous recherchez du matériel d'occasion ? Vous avez un terrain à mettre à disposition d'un apiculteur ?

Cette rubrique est pour vous, elle est réservée aux adhérents et elle est gratuite. Il suffit de laisser un message à l'adresse suivante : anne.annerousseau@wanadoo.fr

Je tiens à rappeler que l'Abeille Périgordine n'est pas responsable de la qualité des produits vendus ou échangés dans cette rubrique. Cette rubrique n'engage que le vendeur.

Edith BOURDIAL,
Présidente de l'Abeille Périgordine

Matériels à vendre

Suite arrêt activité, je vends les matériels et accessoires suivants :

- Extracteur Tétras inox 9 cadres hausses Dadant engrenage et cage acier : 300 €
- Double bacs à désoperculer : 40 €
- Maturateur plastique 40 kg : 10 €
- 2 Maturateurs plastiques de 75 kg : 20 €/l'unité
- Passoir inox : 10 €

Guy FUX - Tél : 06 84 20 30 21
E-mail : fuxguy2467@gmail.com

Matériels à vendre

Suite arrêt activité, je vends

Ruches d'occasions Dadant 10 cadres bâtis
avec hausses en bon état Plancher Nicot : 50 €

Enlèvement sur place, région St-Astier

Tel 06 51 48 65 99



TRÉLISSAC

Retour de la fête de l'abeille et du miel pour butiner de plaisir

Dimanche 2 février, le foyer socioculturel sera envahi par les apiculteurs et les amateurs d'apiculture. Une journée riche en animations sera proposée avec pour invité d'honneur, le célèbre cycliste Laurent Jalabert.

AUDE SALVETAT

a.salvetat@dordogne.com

La salle du foyer socioculturel va bourdonner, le dimanche 2 février. La fête de l'abeille et du miel est de retour, l'événement se déroule tous les deux ans, pour une septième édition, organisée par l'Abeille périgordine. Jusqu'à 3 000 personnes étaient présentes sur les précédentes éditions.

Une journée très rythmée

De bon matin, à 9h30, le concours du miel sera lancé avec quatre catégories distinctes : le miel de fo-



L'événement est organisé par l'Abeille périgordine. Photo Aude Salvetat

ournesol. Un jury exceptionnel viendra déguster les produits locaux, avec la présence de Laurent Jalabert, l'ancien champion cycliste, originaire du Tarn, et installé en Dordogne, depuis quelques années.

« À chaque fois, on cherche une personnalité, là, c'est un apiculteur qui a fait la proposition. Il est son voisin dans le Périgord noir », indique Édith Bourdial, la présidente de l'Abeille périgordine. Un invité qui aura droit à son intronisation dans la confrérie du miel, à 11h30. Le célèbre champion cycliste et d'Ironman sera présent

pour ses fans, avec des séances de dédicaces, surtout l'après-midi. Il ne faudra pas non plus manquer la conférence de Mathieu Lihoreau, à 9h45, chargé de recherche au CNRS, sur la thématique du comportement adaptatif et social des abeilles. Au fil de la journée, de multiples animations seront proposées, pour les petits et les grands, avec notamment un concours des bournats décorés, réalisés par les écoles et le centre de loisirs de la commune. Il y aura aussi un concours de pains d'épices, des ateliers de fabrication de bougies, des jeux

tions, une brocante apicole et même un stand d'extraction de miel. Les gourmands pourront céder à leur péché mignon sur les stands des artisans primés : nougats, biscuits, miel et hydromel.

Faire de la pédagogie

Bien entendu, l'Abeille périgordine tiendra un stand pour informer le public et attirer de nouveaux adhérents à prendre soin des abeilles. Sur ce point, l'accent est mis sur la lutte contre les frelons asiatiques. Au total, 200 pièges vont être distribués, avec la participation de la Ville de Trélissac.

L'association communale est l'une des plus importantes, elle comprend 450 adhérents, qui se renouvellent. Chaque année, juste avant le printemps, avec le rucher école, des formations sont proposées jusqu'en septembre. « C'est gratuit, on demande juste l'adhésion », rappelle sa présidente. Entre adhérents et passionnés, il y a des échanges, des rencontres et du prêt de matériel. Depuis sa création, en 1987, l'Abeille périgordine garde l'objectif de rassembler et sensibiliser la population, à l'apiculture, la défense des abeilles, de 7 à 77 ans, voire plus.

Informations : 06 24 71 57 56 ou abeille-



LIBOURNE



Pour tous les adhérents de l'abeille Périgordine et toute l'année 2024

10% de remise sur vos achats*

* Sur présentation de la carte d'adhérent, hors remises quantitatives supérieures, hors packs, essaims, reines et matériel technique et de miellerie.

05 33 03 06 37 / 06 60 90 12 33

Ou libourne@naturapi.com

Catalogue complet sur
www.naturapi.com

(Préparez votre commande sur le site et cochez retrait au magasin de Libourne).

Découvrez nos nouveautés, nos formations, animations et offres exclusives sur :

www.facebook.com/naturapilibourne

Naturapi Libourne

7 Rue de l'industrie – 33500 LIBOURNE

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE

On a extrait le miel à l'école avec l'Abeille périgordine

Les animateurs de l'Abeille périgordine, venus faire une démonstration d'extraction de miel, le lundi 18 novembre, ont été submergés de questions de la part des élèves.

Ce lundi 18 novembre, la directrice l'école de Saint-Laurent-sur-Manoire, Céline Age-neau, a accueilli, dans la classe de CM1 et CM2, tenue par l'enseignante Nadia Dupuis, deux représentants de l'Abeille périgordine venus faire l'extraction du miel récolté du rucher en place sur le site des ateliers municipaux de Boulazac-Isle-Manoire.

Sur le site du rucher, deux personnes ont la charge du rucher : Pierre-Henry Debord, dont le rôle est d'assurer la liaison avec le syndicat de l'Abeille périgordine, et l'agent municipal, Thibault Bucquoy, titulaire d'une formation d'apiculteur depuis plusieurs années, qui s'occupe principalement de l'entretien des ruches. « Cela me demande du travail supplémentaire, car je dois m'occuper des abeilles en plus de mes tâches journalières, et ce n'est pas toujours évident », précise ce dernier.

27 élèves particulièrement attentifs

Bernard Lalot, vice-président du syndicat, et Patrick Vandamme, le trésorier, sont intervenus de 9h30 à 11h, et ont, durant une quinzaine de minutes, expliqué la vie et l'organisation des abeilles à l'intérieur de la ruche, aux 27 élèves présents et très attentifs aux explications.

Ensuite sont venues les très nombreuses questions des enfants dont certaines très pertinentes, plusieurs enfants ayant des parents ou grands-parents possédant un rucher. « Quelle distance parcourt une abeille pour aller chercher du nectar et combien de miel fait une abeille dans sa vie ? », demande la petite Lexie, le bras levé en perma-



Les intervenants face aux enfants, dans la salle de classe. Photos Francis Acquart

nence pour poser des questions. D'autres enfants bombardent également les formateurs de questions : « Pourquoi on envoie de la fumée dans la ruche ? Pourquoi l'abeille ne pique qu'une seule fois ? Pourquoi la reine a parfois un point de couleur sur le dos ? Combien y a-t-il d'abeilles dans une ruche ? » À toutes les questions posées, une réponse judicieuse a été formulée et adaptée à l'auditoire.

Fanny Castaignede, la maire de Boulazac, avait également rejoint la classe pour apporter quelques précisions : « Nous avons un rucher sur la commune depuis 2005. C'est la volonté d'être en avance pour la biodiversité et de protéger les abeilles dont on sait qu'elles sont en voie d'extinction. Il faut montrer aux enfants comment est produit le miel au travers de

toutes les étapes pour avoir un miel artisanal et qualitatif. Nous plantons régulièrement des plantes mellifères. »

Après l'effort, le réconfort

Les enfants ont ensuite participé à la pratique de l'extraction du miel dans quatre cadres de hausses, le temps imparti à l'intervention des animateurs étant limité. Les élèves ont également participé activement en venant tourner la manivelle de l'extracteur et ainsi voir le miel s'écouler en direct dans le sceau après passage dans un filtre. Une petite dégustation de miel en brèche (miel brut avec la cire) a été proposée à ceux qui le désiraient.

À la fin de la séance, les intervenants ont informé que la maîtresse leur remettrait, à la fin de la journée, un petit pot de miel



La petite Lexie, avide de questions.

qu'ils pourraient emporter chez eux. Annonce qui a ravi les enfants et qui a complété agréablement cette matinée de travaux pratiques.

FRANCIS ACQUART



Fanny Castaignede, la maire de Boulazac, assiste à la désoperculation des cadres.



Les intervenants de l'Abeille périgordine, Bernard et Pierre-Henry.

DORDOGNE LIBRE
Jeudi 28 novembre 2024

GRAND PÉRIGUEUX / 7

TRÉLISSAC

75 kilos de miel remis au CCAS de Trélissac

Vendredi 22 novembre à 11h, avait lieu dans une salle de la mairie, une remise officielle de pots de miel destinés au CCAS (Centre communal d'action sociale).



Une partie des pots remis au CCAS ainsi qu'un petit dépliant. Photo Francis Acquart

En présence du directeur du Centre communal d'action sociale (CCAS), Jean-Philippe Laval, et de la vice-présidente du CCAS, Nadine Buffière, également première adjointe au maire, les membres du syndicat d'apiculture de l'Abeille périgordine, Édith Bourdial, la présidente, et Francis Christmann, étaient présents, vendredi dernier, pour la remise officielle de 300 pots de miel de 250 grammes destinés aux bénéficiaires du CCAS.

Des pots remis en main propre à deux bénéficiaires

Symboliquement, les pots ont été remis en main propre à deux bénéficiaires présents. « Notre rucher école se situe sur les hauteurs de la Gavinié à Trélissac. Tout au long de l'année, nous recevons des stagiaires adhérents à notre syndicat pour les former gratuitement à l'apiculture.

Fin juillet, début août nous procédons à l'extraction du miel pour ensuite le mettre en



Édith Bourdial remet un pot de miel à deux bénéficiaires du CCAS. Photo Francis Acquart

pots », confie Édith Bourdial. La 7^e fête de l'abeille et du miel aura lieu le 2 février 2025, dans

la salle du centre social de Trélissac. À cette occasion, nous remettrons gratuitement à

chaque foyer de la commune, un piège à frelons. »

FRANCIS ACQUART



HYDROMEL

Fabrication d'hydromel à façon pour les apicultrices, apiculteurs avec votre miel à partir de 100kg.

Possibilité d'échange pour de plus petites quantités.

// Hydromel élaboré sans sulfites avec des miels français.

En collaboration avec un laboratoire œnologique.

Hydromel Medonaris
Enora Schomer et Yolaine Thierry
Fonréal
24350 Grand-Brassac

hydromelmedonaris@outlook.com
06.25.03.79.38
Site : hydromelmedonaris.fr



NICOTPLAST

75, Rue des Cyclamens - 39260 MAISOD
Tél. 03 84 42 02 49
E-mail : nicotplast@nicotplast.fr

NOS FABRICATIONS POUR L'APICULTURE

Pots à Miel
Élevage de Reines
Accessoires Divers
Éléments de Ruche

Visitez notre site web www.nicot.fr

TRÉLISSAC

Laurent Jalabert invité d'honneur d'une fête des apiculteurs

Installé depuis cinq ans en Périgord, l'ancien cycliste était à Trélissac, dimanche, pour participer à la Fête des abeilles et du miel. Il a signé un grand nombre d'autographes

Théo Martin
perigueux@sudouest.fr

Des années après avoir revêtu son dernier Maillot jaune, Laurent Jalabert a retrouvé sa couleur favorite grâce à la tunique de la Confrérie du miel et des abeilles en Périgord. Dimanche 2 février, il a été intronisé ambassadeur de la communauté, à l'occasion de la Fête des abeilles et du miel, organisée par le syndicat d'apiculteurs, l'Abeille périgordine, à Trélissac. « C'est une façon de montrer que je suis concerné par le sujet des abeilles et d'utiliser ma notoriété pour faire passer le bon message », a déclaré l'ancien maillot à pois du Tour de France. Cela fait maintenant cinq ans qu'il a déménagé en Périgord noir, avec son épouse, originaire du Bergeracois. « C'est lui qui a voulu que l'on vienne en Dordogne. On cherchait à s'installer ensemble et comme on adore tous les deux la vieille pierre, on est venus ici », raconte Marion Jalabert. Le couple recherchait le calme et semble avoir trouvé une nouvelle passion. « On a des essaims dans les murs de la maison, j'aimerais faire du miel un jour », confie l'ancien sportif, aujourd'hui consultant à la télévision.

Jury du concours

C'est pourquoi il a accepté d'être le parrain de cette fête en l'honneur de l'apiculture. « Un voisin est venu me demander d'être ambassadeur de cette journée. Je n'avais rien de prévu



L'ancien cycliste a reçu une ruche personnalisée par le syndicat d'apiculteurs, l'Abeille périgordine. STÉPHANE KLEIN/SO

aujourd'hui alors j'ai accepté. J'aime bien l'aspect authentique du miel et il est important de préserver les abeilles. Les traitements des cultures font beaucoup de dégâts », lance-t-il. Lui et sa femme ont ainsi fait partie du jury du concours du meilleur miel.

Laurent Jalabert c'était aussi et surtout la grande attraction de la journée. Le vainqueur du Tour d'Espagne 1995 a passé son dimanche à signer des autographes. De nombreuses personnes ne sont venues que pour lui, parfois de loin. « C'est un honneur de vous rencontrer. Quand on a su que vous étiez là, on a directement voulu venir. J'ai énormément de souvenirs de mon père qui écoutait le Tour dans la voiture et qui suivait vos exploits », lui a avoué un fan.

L'émotion était présente également chez les membres de la Confrérie du miel et des abeilles en Périgord.



Laurent Jalabert est resté toute la journée pour signer des autographes. STÉPHANE KLEIN

« C'est une immense marque de reconnaissance pour nous d'avoir un personnage comme Laurent Jalabert parmi nous. Pour la promotion des produits de la ruche c'est vraiment extraordinaire et nous le remercions d'être venu aujourd'hui », s'est réjoui

Jacques Laugénie, grand maître de la confrérie. Comme un symbole, après qu'il a déclaré vouloir faire son propre miel, les adhérents de l'Abeille périgordine ont offert une ruche à l'ancien cycliste. Elle est décorée d'une abeille faisant du vélo.

La menace des néonicotinoïdes plane sur les abeilles

Le Sénat a adopté, lundi 27 janvier, une proposition de loi autorisant l'utilisation d'un néonicotinoïde interdit en France depuis 2018

L'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) a vivement communiqué sur ce sujet. Les néonicotinoïdes, ces insecticides qui agissent sur le système nerveux des insectes, pourraient bien revenir dans les champs de Dordogne et de tout le pays. La proposition de loi de Laurent

Duplomb a été adoptée par le Sénat et sera examinée à l'Assemblée nationale dès mardi 4 février. L'UNAF a donc vivement conseillé aux syndicats d'apiculteurs d'écrire à leurs députés respectifs.

Texte rétrograde

Ce que n'a pas manqué de faire

Édith Bourdial, présidente de l'Abeille périgordine.

« Nous vous demandons de refuser en bloc ce texte rétrograde qui impacterait négativement les apicultrices et apiculteurs français qui ont de plus en plus de difficulté à subsister économiquement », a-t-elle adressé à Sébastien Peytavie, Florence Joubert, Serge Muller et Nadine Lechon. « Ça va faire crever les abeilles et ça va nous faire crever aussi », alerte la présidente du syndicat basé à Trélissac.

Théo Martin



Édith Bourdial est la présidente de l'Abeille périgordine.

STÉPHANE KLEIN / SO

QUELQUES DATES À RETENIR

L'Abeille Périgordine | N°132



Les cours sont gratuits et ouverts à tous. Seule l'adhésion sera demandée.

Le programme est indiqué pour chacune des journées de formation.

Il est dépendant de l'évolution des conditions météo, de l'avancée du calendrier des floraisons et du développement des colonies, même en cas de météo défavorable, les séances de formation à La Gavinie sont maintenues et se déroulent sous abri.

Chaque auditeur vient muni : d'un masque, sa tenue, sa paire de gants.

Si vous n'avez pas de tenue nous pouvons vous en prêter une avec participation de 2 € pour la désinfection de la tenue et contre la remise d'une pièce d'identité.

Cours sur réservation pour chaque date. Inscription : <https://abeille-perigordine.fr>

> SAMEDI 5/04/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Visite de printemps,
- Remplacement des cadres,
- Evaluation de la valeur des reines,
- Nourrissement stimulante

> SAMEDI 19/04/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Faire un état de lieux de chaque colonie,
- Prévenir l'essaimage,
- Enruchage d'une colonie,
- Changement de cadres,
- Confection d'essaims artificiels

> SAMEDI 26/04/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Formation pour la promotion 2024
- Approfondissement de connaissances

> SAMEDI 10/05/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Évaluation de l'avancement de la miellée,
- Changement de reine si nécessaire,
- Pose des hausses,
- Confection d'essaims artificiels

> SAMEDI 24/05/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Contrôle des colonies
- Évaluation du couvain
- Contrôle d'une éventuelle miellée

> SAMEDI 7/06/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Suivi des colonies
- Suivi des miellées
- Confection d'essaims

> SAMEDI 28/06/2025 9h - 16h30

Journée spéciale élevage et sélection des reines

Sur inscription avec frais de repas,
Possibilité d'amener son pique-nique

> SAMEDI 5/07/2025 9h30

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Récolte de hausses et extraction du miel en salle

> SAMEDI 02/08/2025 14h

Rucher école À La Gavinie

10, chemin des Abeilles - TRÉLISSAC.

- Visite des ruches et traitement anti-varroa

Thomas
apiculture

Depuis 1905

**FABRICANT
FRANÇAIS**

**MEILLEURES
VENTES 2024**

**NOUVEAU
PRODUIT**



Doseuse pondérale - Modèle exclusif Thomas®
Miel liquide - Réf. ME1116

L'incontournable au meilleur prix.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Pompe à miel à impulseur monophasé
600 kg/h - Réf. ME1130

Petite mais puissante et économique.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Station inclinable polyvalente - Réf. MA1015

Faites écouler le miel de vos maturateurs sans effort.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Harpe électrique autonome
- Réf. RS1060

Le tueur de frelons asiatiques.



Désoperculeuse verticale Hobby Api Format Dadant droit
et format Dadant Hoffman - Réf. ME1129

Désoperculez à la chaîne sans vous ruiner.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Étuve à miel - Décristallisation à thermostat digital - Réf. QB1040

Liquéfiez à la demande votre miel



Allume enfumoir
THOMAS®

**NOUVEAU
PRODUIT**



X 24

Allume enfumoir Thomas® 24 nids en laine de bois -
RR1425 - **Le meilleur allume enfumoir du marché.**



Gamme API CLEAN désincrustant miellerie propolis
- Réfs. MA1013 et MA1014

Nettoyants surpuissants.

**Retrouvez-nous
à notre magasin de**

Langon (33)

69 route de Calay, ZA de Calay
33210 Fargues-de-Langon
Téléphone : 05 56 63 55 52
Mail : langon@thomas-apiculture.com